

Jean-Baptiste André Godin à Pinart et Cie, 25 février 1861

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (6)

Collation 1 p. (21r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Pinart et Cie, 25 février 1861, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 12/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/41779>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [25 février 1861](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Pinart et Cie](#)

Lieu de destination Marquise (Pas-de-Calais)

Description

Résumé Approvisionnement en fonte des Fonderies et manufactures Godin-Lemaire.

Godin s'étonne que Pinart et Cie maintiennent que leur fonte est de bonne qualité alors qu'en venant à Guise, ils ont reconnu que ce n'était pas le cas. Il veut que Pinart et Cie prenne l'entièvre responsabilité du déchargement à Vadencourt d'un bateau de fonte. Il presse l'envoi de fonte par chemin de fer.

Support Un passage du texte de la lettre est repéré dans la marge par un trait à la mine de plomb.

Mots-clés

[Chemins de fer](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Fonte](#)

Lieux cités

- [Guise \(Aisne\)](#)
- [Guise \(Aisne\) - Famillistère : usine](#)
- [Vadencourt \(Aisne\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 14/09/2022

Dernière modification le 26/04/2023

21
10/24

Guise le 23 fevrier 1660

Messieurs Sonart et Cie

je ne puis comprendre l'intention de
votre letter du 23 et quand apres être
venu a Guise reconnaître vous même
la mauvaise qualité des peintes que vous
m'avez apporté vous demandez toujours en
maintenant que votre correspondance la
protection de bonne qualité. je vais
jusque me demander si nous soyons
les seuls ave bonne foi

ce retournes moltigent donc a vous
dire que que j'ai la conuissance de
ce que est qu'en bonne foite et que
je sais aussi bien ce que vous m'avez
fourni dans le paletti, et que jamais
je n'ai vu de votre maison d'autre
mauvaises peintes que celles qui sont
maintenant a mon usage et au port de
Videneur. je m'ensuit donc a faire
sortir le déchargement de ces peintes quanton
qu'il sera parfaitement entendu que le
déchargement engage en aucun façon ma
responsabilité et que ces peintes une fois a quel
moment vous voudrez

je ne puis attendre plus longtemps apres
de meilleures peintes que celles que
le ministre de l'ordre pourra me permettre de
l'acheter en bons termes que vous
par bon honneur de ce devoir faire